



# FLASH INFO

[Edition octobre 2020]

CONFINEMENT II – EPISODE 1

## [Entretien du 29 octobre UNSA Défense/MINARM]

**Que retenir de l'entretien de L'UNSA Défense avec la ministre des Armées, Florence Parly ? C'est un peu long mais ça vaut la lecture !!!**

### POINTS EVOQUES PAR LA MINISTRE

Ce second confinement sera différent car il convient de faire que les activités économique, administrative et éducative se poursuivent. Dans le contexte de sécurité que l'on connaît, le Minarm doit assurer la fin de gestion sans prendre de retard alors que sa dette organique est résorbée : les contrats d'armement doivent être signés, le MCO exécuté... Le renforcement de *Sentinelle*, une relève Barkhane majeure...

Le Minarm avec le SSA participe également à la lutte contre la COVID 19 : transfert de patients avec l'A 400 M et envoi de bâtiment en Polynésie.

Le Minarm s'inscrit dans les préconisations de la circulaire du 29.10.2020 de la ministre de la fonction et de la transformation publique dont vous trouverez (ci-joint les principales dispositions). Les plans de continuité d'activité sont réactivés.

**Le télétravail devient la règle.** Les modalités de travail doivent être adaptées. Cela signifie, notamment : pas de repas en commun, pas de rassemblement...

### POINTS PORTES PAR LAURENT DUTILLEUL, SECRETAIRE GENERAL DE L'UNSA DEFENSE

- **L'UNSA Défense demande que la ministre soit très claire sur les modalités pratiques d'organisation du travail et notamment le télétravail.** Nous avons précisé ne pas souhaiter être encore amenés à constater le gouffre qui existe entre le dialogue social conduit au niveau ministériel et celui du niveau local.
- **Nous serons attentifs** et ne manqueront pas de faire connaître toutes situations déviantes notamment sur le télétravail dont on a déjà pu constater qu'il n'est pas mis en place dans toutes les situations où il pourrait l'être alors que les agents sont demandeurs.
- **L'UNSA Défense avait alerté sur le risque** qu'une reprise trop rapide de 100% des effectifs en présentiel faisait courir ; de même que l'absence de savoir-faire des managers en cas de télétravail, le manque d'outils, le retrait des congés annuels...
- Le pays semblant devoir, désormais et pour un temps indéfini, **vivre des périodes de « stop and go »**. Stop : confinement (stopper la saturation des hôpitaux) et Go : déconfinement (mode de vie dégradé avec le virus), ne dispense pas, au contraire, de réfléchir à de nouvelles modalités de travail (s'inscrire dans l'avenir).



### Points principaux évoqués dans la circulaire du 29/10/2020

- Le télétravail devient la règle pour l'ensemble des activités car il participe de la démarche de prévention du virus en limitant l'affluence dans les transports, dans les bureaux et dans les espaces communs.
- Les fonctions pouvant être totalement ou partiellement exécutées en télétravail doivent impérativement l'être, jusqu'à 5 jours par semaine si possible. Le télétravail doit permettre de réduire au maximum le travail en présentiel.
- Les chefs de service doivent prêter attention aux conditions matérielles d'exécution de ce télétravail et maintenir le collectif de travail et un lien avec l'agent afin de prévenir tout isolement.
- Pour les agents dont les fonctions ne peuvent être exercées même pour partie en télétravail, leur santé doit être protégée par l'adaptation des horaires de travail, la distribution de masques et l'obligation au respect des gestes barrière.
- Les personnes vulnérables, les cas « contact à risque » ainsi que les agents devant garder leurs enfants de moins de 16 ans du fait de la fermeture des crèches, écoles et collèges ou les enfants cas « contact à risque » seront placés en autorisation d'absence (ASA) s'il n'y pas la possibilité de télétravail.

*Globalement, cette circulaire répond aux demandes portées par l'UNSA. Lors d'une multilatérale avec les organisations syndicales en date du 28.10.2020, la ministre a, également, précisé que les réunions devraient se passer en audio ou visio-conférences, que les déplacements professionnels non essentiels devraient être supprimés. Elle a, aussi, insisté sur le rôle des CHSCT.*

**Tout le monde a droit à l'UNSA !!**

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision